



DECISION N°001/D/C.EV/SG DU 14 juin 2019

Portant Attribution de la Lettre Commande relative à l'Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/C.EV/CDPM/2019 du 15 Avril 2019 pour les travaux de Réhabilitation de la route communale « Carrefour Elat meyong – école publique Nkolmeyos II – chefferie Nkolmeyos » dans la Commune d'Evodoula, Département de la Lékié, Région du Centre

MAITRE D'OUVRAGE : Maire de la Commune d'EVODOULA.

FINANCEMENT : BIP MINTP Exercice 2019

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EVODOULA, MAITRE D'OUVRAGE

- Vu la constitution
Vu La loi N° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion de finances publiques au Cameroun
Vu La loi N° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat
Vu La loi N° 2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019
Vu le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 Août 2013 ;
Vu le décret N°2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret N°2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des Chefs de Circonscriptions Administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;
Vu l'arrêté N° 68/A/MINATD/DCTD du 1^{er} Novembre 2013 constatant l'élection de Monsieur ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim qualité de Maire de la Commune d'Evodoula ;
Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018, portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des Autres entités publiques, pour l'Exercice 2019;
Vu La Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics
Vu La Lettre- N°0004466/L/MINMAP/CAP du 03 Juillet.2018 relative aux mesures transitoires consécutives à la publication du Nouveau code des Marchés Publics ;
Vu La demande d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/C.EV/CDPM/2019 du 15 Avril 2019 pour les travaux de Réhabilitation de la route communale « Carrefour Elat meyong – école publique Nkolmeyos II – chefferie Nkolmeyos » dans la Commune d'Evodoula, Département de la Lékié, Région du Centre
Vu La proposition d'attribution de la commission Départementale de Passation des Marchés de la Lékié formulée par lettre N° 38/L/19/MINMAP/DRCE/DD-L/CDPM du 11 Juin 2019

DECIDE

Article 1^{er} La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaires	Montant (TTC)	Délai
Unique	CAMEROON FACTORING AND DEVELOPMENT. BP : 34 420 Yaoundé	24 680 578 F Cfa	90 jrs

Article 2 La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Ampliations

- PREFET/LEKIE
- DGM/MINMAP ;
- ARMP/Centre
- SOPECAM ;
- Pdt/CDPM-L ;
- DRMAP-CE ;
- SPM/DDMAP-L ;
- Intéressé ;
- AFFICHAGE ;
- Chrono/Archives

Le Maire
(Maitre d'Ouvrage)
Le Maire
Armand Joachim ONGOLO E.
Le Maire